

**DELIBERATION DE LA COMMISSION RECHERCHE
DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS**

Délibération n° 2024-0003 CR du 18 janvier 2024

[Délibération] Nomination de la direction de l'École Doctorale « Mathématiques, Informatique, Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes » (MIPTIS)

VU l'article L712-6-1 du code de l'Éducation

VU les statuts de l'université d'Orléans

Exposé de l'avis :

À la suite de la proposition approuvée par le conseil de l'École Doctorale MIPTIS du 29 novembre 2023, la Commission Recherche approuve à l'unanimité la nomination de **M. Driss BOUTAT** (INSA CVL) à la direction et de **M. Philippe RAVIER** (Professeur des universités – Université d'Orléans) et **M. Emmanuel HUMBERT** (Professeur des universités – Université de Tours) à la direction-adjointe de l'École Doctorale SSTED du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028.

La direction sera composée, à partir du 1^{er} janvier 2024, de :

Direction : M. Driss BOUTAT

Direction adjointe : M. Philippe RAVIER et M. Emmanuel HUMBERT

Effectif Statutaire :	40
Membres en exercice :	37

Quorum :	19
Membres présents :	15
Membres représentés :	10
Total :	25

Décompte des votes :

Absentions :	0
Votants :	25
Blancs ou nuls :	0

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 31/01/2024

La Présidente du Conseil Académique



Caroline ANDREAZZA

DELAI DE RECOURS : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45000 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.